

Etude de faisabilité et extension d'un réseau de chauffage à distance

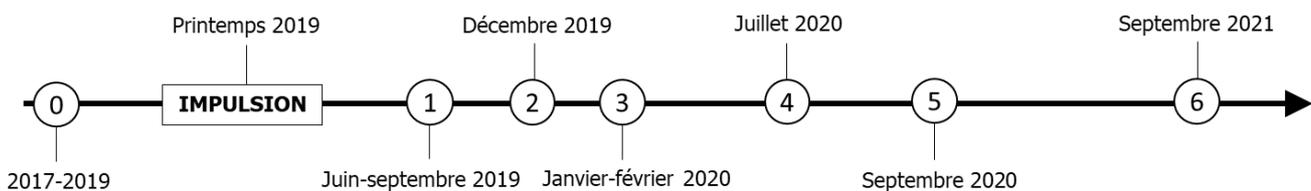
Commune de Pompaples



Description de l'action

En 2016, la commune de Pompaples est approchée par Cadcime, fournisseur d'énergie thermique, qui est à la recherche d'un local pour installer un échangeur pour le chauffage à distance alimenté par les rejets de chaleur de l'entreprise Holcim. Cadcime reprend contact avec la Municipalité en 2019, suite à la réalisation d'une étude de planification énergétique mettant en évidence des zones intéressantes pour le développement d'un chauffage à distance sur la commune. Profitant de cette opportunité pour engager une réflexion sur l'approvisionnement en chaleur de Pompaples, la Municipalité convient avec Cadcime de raccorder une partie du village à son réseau si l'entreprise se charge d'étudier la faisabilité du projet et de réaliser les travaux. Dans ce contexte, une étude a donc été réalisée par un ingénieur de Cadcime afin de déterminer notamment les zones dans lesquelles le chauffage à distance pouvait être prolongé ainsi que la possibilité de faire passer les installations sous le pont du Nozon.

Durée totale du projet : environ 2 ans



0. Réalisation d'une étude de planification énergétique avec le bureau Solen2 entre 2017 et 2019, qui a notamment permis d'identifier plusieurs zones intéressantes pour le développement d'un chauffage à distance sur la commune.
- **IMPULSION** : Solen2 contacte l'entreprise Cadcime pour déterminer la faisabilité du projet, puis Cadcime approche la commune de Pompaples pour initier des discussions à ce sujet.
1. Réalisation de l'étude par un ingénieur de Cadcime qui confirme qu'il est possible de passer sous le pont du Nozon. La mise à jour récente de la carte de danger par le Canton facilite l'obtention des autorisations nécessaire pour passer sous le Nozon et permet donc au processus de continuer rapidement.
2. Accord communal pour l'extension du chauffage à distance de Cadcime
3. Préparation des travaux
4. Début des travaux
5. Validation par le Conseil général du raccordement de trois bâtiments communaux et de bâtiments privé au chauffage à distance sur la base des conclusions de l'étude réalisée par Cadcime
6. Fin des travaux

Quels éléments ont rendu possible la réalisation de ce projet ?

- L'expertise des ingénieurs de l'entreprise Cadcime qui a permis de mettre en lumière la faisabilité d'un projet qui n'avait pas été réellement considéré avant
- Le timing favorable entre la démarche de Cadcime et l'actualisation de la carte de dangers qui a offert à la commune l'opportunité d'avancer dans ce domaine
- L'engagement de la Municipalité et le soutien du projet par le Conseil qui ont permis de saisir cette opportunité

Qu'est-ce que ce projet a apporté à la commune et ses habitant·e·s ?

- Une alternative durable au chauffage à mazout dans la commune permettant de valoriser des rejets de chaleurs autrement perdus
- La possibilité d'intégrer cette alternative pour plusieurs bâtiments communaux et 20 % des ménages de Pompaples dans un délai de deux ans seulement après l'impulsion
- Le point de départ d'une réflexion et d'une démarche énergétique plus globale au sein de la commune

« Les circonstances nous ont encouragé à réfléchir un peu différemment. Nous n'avions pas particulièrement de fibre écologique au sein de la Municipalité, et nous avons tous réalisé qu'il fallait faire un effort. »

Alain Bonzon, Syndic de Pompaples

Ressources financières

- Dans ce cas particulier, aucun coût pour la commune : tous les frais ont été pris en charge par Cadcime
- Participation financière de la commune en tant que capital-actions dans l'entreprise Cadcime S.A.

Ressources humaines

- Projet confié à un ingénieur de l'entreprise Cadcime
- Peu de charge de travail pour la commune : suivi des travaux par un membre de la Municipalité et participation à des séances régulières

Liens utiles

- Fiche d'action n°14 du PECC : « [Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable](#) »
- Page du site internet de Cadcime consacrée à [l'extension du réseau à la commune de Pompaples](#)

Personne de contact

Alain Bonzon
Syndic
Commune de Pompaples
alain.bonzon@pompaples.ch
079 223 96 93